

Mémento sur la ventilation

Les charges (sorties, dépenses)

6070 0008 Achat d'objets à revendre	6168 1008 Assurances	6181 0008 Activités éducatives (dépenses)	6270 0008 Frais bancaires	6586 00008 Adhésion à l'OCCE 21	6700 0008 Dépenses exceptionnelles	6800 000008 Bien durables
Achat d'objets pour les revendre (objets que vous n'avez pas fabriqués)	L'assurance de la coopérative	Les dépenses pour toutes les activités éducatives de la coopérative (activités, projets, sorties, fabrication d'objets)	Tous les frais bancaires	Cotisations versées à l'OCCE 21	Charges résultantes d'un évènement imprévu et très rare dans la vie de la coopérative	Achat de gros matériel, ou bien durable. (durée de vie >1 an). <u>Biens associés à un projet coopératif (sinon budget mairie)</u>
Photos, calendriers OCCE, gadgets, livres, revues, boissons ...	Contrat OCCE souscrit auprès de la MAE et MAIF (ventilation automatique lors de la prise de l'adhésion avec le « bouton magique » (dans le rectangle blanc, bouton « cliquer ici »))	<ul style="list-style-type: none"> - Journaux scolaires, - Achat de fournitures pour fabriquer des objets à revendre ou donner - Correspondance scolaire (matériel - timbres) - Sorties éducatives, voyage, spectacles, cinéma, concert, visite collège... - SACEM - Pharmacie pour les sorties - Kermesse, tombola etc... - Action de solidarité 	Frais de tenue de compte, carte de dépôt, agios, fermeture de compte Cas particulier de remboursement de frais : indiquer la somme en négatif	Utiliser le bouton « cliquer ici » dans l'onglet adhésion qui créé automatiquement la ligne dans le cahier et ventile la part assurance et la part adhésion		A noter sur le cahier d'inventaire : livres achetés dans le cadre d'un projet, appareil photo, jumelles, boussoles, matériel sono, etc.. Penser à téléverser la facture sur retkoop.

Les produits (entrées, recettes)

7070 00008 Vente objets	7080 0008 Activités éducatives (recettes)	7410 0008 Subventions des collectivités locales	7551 0008 Contributions participatives	7551 1008 Subventions d'associations	7562 0008 Participation des familles	7700 0008 Recettes exceptionnelles
Ce que vous vendez sans l'avoir fabriqué	Les sommes versées par les parents (ou autres) pour les activités de la coopérative.	Subventions provenant de l'état, des collectivités locales et des établissements publics	Produits provenant d'activités non éducatives	Somme perçues d'un organisme privé (associations diverses)	Contributions volontaires perçues pour la coopérative scolaire	Événement imprévu et très rare dans la vie de la coopérative.
Calendriers OCCE, photos, revues, boissons...	<ul style="list-style-type: none"> - Participation des parents pour une activité payante (cinéma, sortie, lots kermesse, repas visite collège...) - Objets fabriqués, - Tombola - Sommes collectées pour des actions de solidarité 	Subvention municipale, conseil départemental, DAAC pour projets PEAC, DRAC, PDASR, OFB, ...	La trousse à Projets, dons d'entreprise, d'un particulier, mécénat (hors parents), reversement d'une fermeture de coop	Dons reçus des associations de parents d'élèves (APE) ou d'autres associations ou de fédérations sportives	Participations volontaires que vous recevez des parents (non demandées pour un projet précis)	

Les flèches indiquent une correspondance entre les catégories de charges et de produits.

Il est donc important que dépenses et recettes pour une même action soient bien ventilées dans la colonne correspondante :

- Pour la vente de photo, les recettes (parents) et les dépenses (facture photographe) soient toutes ventilées dans la première colonne vente ou achat d'objet.
- Pour un voyage scolaire, la facture est en dépenses éducatives (6181 0008), les participations des parents en recettes éducatives (7080 0008).
- Pour la fête de l'école, tout doit être ventilé dans « activité éducatives », sauf éventuellement l'achat et la revente de boissons si vous avez une caisse dédiée (colonne 6070 ou 7070)

Opérations internes :

Pour les retraits de fond de caisse, une seule ligne a besoin d'être créée. (Inscrire la somme en sortie de banque et entrée de caisse / pas de ventilation associée car l'argent n'est pas dépensé : « opération interne »)

Déduite ensuite ce fonds de caisse de la somme ventilée lors du dépôt en banque. Pour cela utiliser le cahier classique jaune.

Pour les régies d'avance, la somme versée aux collègues n'est pas ventilée, car non encore dépensée, elle le sera lorsque la dépense sera « expliquée ».

Exemple :

A	n° de P.I. B	C	Date * D	Libellé des opérations * E		n° de chèque, remise, bordereau référence de règlement F	Action - Projet - Thème - regroupement d'écritures, etc. G	Pointage H	Régie d'avance		512 02 : Entrées N Banque Postale Sorties O	n° 9 999 99 X Soldes P	Entrées Q	S30 : Caisse Sorties R	Soldes S	
									versé I	retourné ou expliqué J						
0			01/09/2025	Excédent ou déficit reporté :									4 074,65			80,00
1	01	23/09/2025		Cotisation à l'OCCE 21 et assurance		5264381			—				243,00	3 831,65		80,00
2	02	03/09/2025		Regie d'avance Clara GS		5264380			X	150,00			150,00	3 681,65		80,00
3	02	16/09/2025		Regie d'avance - montant dépensé Clara GS					—		148,50			3 681,65		80,00
4	02	16/06/2026		régie d'avance retournée					—		1,50	1,50		3 683,15		80,00
5	03	20/11/2025		FAVA - Conseil Départemental					X			2 000,00		5 683,15		80,00
6	04	16/09/2025		Frais bancaires					X				2,15	5 681,00		80,00
7	05	10/12/2025		retrait de fonds de caisse marché de Noël					—				500,00	5 181,00	500,00	500,00
8	06	18/12/2025		dépôt liquide marché de Noël					—			1 380,00		6 561,00		500,00

Et du côté des ventilations :

Libellé des opérations																	
6070 0008 Achat d'objets à reverdre	6168 1008 Assurances	6181 0008 Dépenses éducatives	6270 0008 Frais bancaires	6586 0008 Adhésion à l'OCCE 21	6700 0008 Dépenses exceptionnelles	6800 0008 Biens durables	Total des dépenses AG	7070 0008 Vente d'objets	7080 0008 Recettes éducatives	7410 0008 Subventions des collectiv. locales	7551 0008 Contributions participatives	7551 1008 Subventions d'associations	7562 0008 Participation des familles	7700 0008 Recettes exceptionnelles	Total des recettes AP	AQ AR	AS
Z	AA	AB	AC	AD	AE	AF	AH	AI	AJ	AK	AL	AM	AN	AO	AP	AQ AR	AS
							0,00	0							0,00	0	Excédent ou déficit reporté :
	25,00				218,00			243,00	1						0,00	1	Cotisation à l'OCCE 21 et assurance
								243,00	2						0,00	2	Regie d'avance Clara GS
		148,50						391,50	3						0,00	3	Regie d'avance - montant dépensé Clara GS
								391,50	4						0,00	4	régie d'avance retournée
								391,50	5		2 000,00				2 000,00	5	FAVA - Conseil Départemental
								393,65	6						2 000,00	6	Frais bancaires
								393,65	7						2 000,00	7	retrait de fonds de caisse marché de Noël
								393,65	8		880,00				2 880,00	8	dépôt liquide marché de Noël
									9						9		
0,00	25,00	148,50	2,15	218,00	0,00	0,00	393,65	0,00	880,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 880,00		

Lien vers dropbox et fiches exemple de l'ad 24 : https://drive.google.com/drive/folders/1RyjtmvxPbmGuhaoj_ILXQGU2t8LfrNzL